

Demande de restitution de l'ancien président péruvien Pedro Castillo



La Havane, 14 juin, (RHC)- Les avocats de l'ancien président du Pérou, Pedro Castillo, ont dénoncé le caractère arbitraire et irrégulier de sa destitution et de sa détention subséquente et ont demandé sa réintégration.

Lors d'une conférence de presse, l'équipe juridique de Castillo a expliqué les raisons juridiques pour lesquelles il devrait être réintégré.

Le 23 juin, le pouvoir judiciaire examinera un recours légal après quoi il devra décider d'annuler ou non la résolution par laquelle le Congrès a prononcé la destitution de Pedro Castillo de son poste en raison d'une prétendue incapacité morale.

L'avocat Wilfredo Robles a déclaré que "la procédure régulière a été violée" et "sans respecter aucun droit, car pour mener à bien une procédure de vacance, il doit y avoir une motion".

"Le 7 décembre, la motion de vacance du député Malaga, qui était la troisième motion, n'a pas été votée", a-t-il ajouté.

Selon Maître Robles, le député Malaga a déclaré sur une chaîne en direct que sa motion de vacance n'avait jamais été votée.

Si la justice devait faire droit à la demande de la défense, le procès intenté contre Castillo serait invalidé et il retrouverait son poste de président du Pérou, a ajouté l'avocat.

Pendant ce temps, la présidente désignée du Pérou a offert des garanties aux présidents de la Banque Mondiale et de la Banque Interaméricaine de Développement pour des investissements dans des domaines tels que la santé, l'éducation, le logement, le transport, l'eau et l'assainissement.

Au cours d'une rencontre au siège de l'exécutif elle a affirmé que son gouvernement luttait contre la corruption.

Source : TeleSur et Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/325641-demande-de-restitution-de-lancien-president-peruvien-pedro-castillo>



Radio Habana Cuba